77

Newberry Library · Chicago

Sont 37 publiée 1791 Xbre

1791

(361)
Case
Wing
2
45
.18
Ser. 10
no. 77

JOURNAL MILITAIRE,

Deuxième année.

Il traite de tout ce qui constitue la FORCE PUBLIQUE, tant du dehors que du dedans, pour le service de terre comme pour celui de mer : il en traite d'une manière étendue, mais exclusive : rien d'étranger à cet objet ou à ceux qui y ont rapport, ne trouve place dans ce *Journal*. Par la dénomination de FORCE PUBLIQUE, on entend toutes les *Troupes réglées* de terre et de mer, la *Marine*, les *Milices* ou *Gardes nationales*, la *Maréchaussée*, et enfin tout ce qui *est* ou *sera* sur le pied militaire. Voici les objets qu'il renferme.

1°. Les réglemens et ordonnances émanés du Pouvoir exécutif; les actes du Corps législatif, acceptés ou sanctionnés par le Roi, relatifs, soit à la composition, soit à la discipline de l'armée.

N. B. Cette partie est, dans ce moment-ci, doublement intéressante, tant par les décrets constitutionnels qui ont été ou seront rendus sur l'armée, que par les nombreuses ordonnances du Roi, qui vont successivement paroître sur la composition des différentes parties de l'armée.

2°. Les nominations nouvelles aux grades, emplois et dignités militaires.

N. B. Cette partie, nulle depuis quelque temps parce que les nominations aux grades et emplois étoient suspendues, va devenir plus intéressante qu'elle n'a jamais été. Incessamment les nominations laissées au choix du Roi par les décrets sur l'avancement, vont avoir lieu, et les *listes d'ancienneté* sont prêtes à paroître : on donnera ces dernières en entier, quelle que soit leur étendue.

3°. Le mouvement des troupes à mesure que les changemens de garnison ont lieu; et, pour ce qui regarde l'armée navale, le mouvement habituel des trois grands ports.

N. B. On présentera en outre, dans le premier numéro de chaque année, l'*emplacement général de tous les régimens* pour l'armée de terre ; et pour l'armée navale, l'*emplacement général de tous les bâtimens* qui la composent ; tels qu'ils seront au premier janvier.

4°. L'annonce et des extraits étendus et soignés des ouvrages qui paroissent sur les diverses parties de *l'art militaire*, tels que la tactique, l'art de fortifier ou de défendre les places, les campemens, le choix des armes offensives ou défensives, le génie et l'artillerie, les diverses sortes d'armes ou de troupes, la navigation, la construction des vaisseaux, etc. enfin sur tout ce qui concerne le service de terre et de mer; l'annonce des cartes militaires, des plans de batailles et de campagnes, sur terre et sur mer, etc. les gravures qui ont pour sujet des personnages ou faits militaires, etc. etc.

5°. Les faits et anecdotes militaires, intéressans à connoître, dignes d'être conservés et transmis à la postérité.

6°. Enfin, les nouvelles *politiques et militaires.*

N. B. Il n'a point été possible, vu l'abondance des matières sur l'organisation nouvelle de l'armée, de s'occuper des objets énoncés sous les numéros 4 et 6. On les suivra dorénavant plus particulièrement.

Il paroît une fois par semaine, *tous les samedis* ; et chaque N°. est composé d'une feuille ou seize pages d'impression, du même format, du même papier et des mêmes caractères que ce Prospectus.

On s'abonne en tout temps ; pour une année, à partir du premier janvier ; et pour six mois, à partir du premier janvier ou juillet. (Ces conditions sont de rigueur). — On souscrit à Paris, au *Bureau du Journal Militaire*, chez M. GOURNAY, rue Saint-Jacques, N°. 27 ; et chez *Belin*, libraire, même rue, en affranchissant l'argent et les lettres. — Prix, *quinze livres* pour l'année, *sept livres dix sous* pour six mois.

Il y a quelques exemplaires en papier fin. Le prix est de *3 liv.* de plus.

Newberry Library · Chicago